



**Economie et
tourisme
Fiche 2.1**

**Accueillir, commercialiser et
promouvoir le Cœur Entre-
deux-Mers et ses activités**

Objectifs

L'attractivité et la lisibilité touristique des activités et du territoire Cœur Entre-deux-Mers passe nécessairement par l'amélioration des compétences et des outils des acteurs touristiques (office de tourisme, collectivités, prestataires, ...).

- Développer l'E-Tourisme et des outils de compréhension du territoire
- Créer de nouveaux outils touristiques pour promouvoir et commercialiser le territoire
- Structurer l'accueil et l'organisation touristique

Bénéficiaires

- Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats, ...)
- Les chambres consulaires
- Les associations loi 1901

Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir engagé son projet (signature d'un devis, ...)
- Le projet doit bénéficier au territoire du Cœur Entre-deux-mers (voir carte)

Conditions de sélection

- Avoir l'avis favorable du comité de programmation
- Satisfaire aux critères de sélection (impact sur l'emploi, l'environnement, le territoire, l'innovation et le partenariat)

Quelques idées ...

Améliorer l'accueil des touristes et leur capacité de visite

- Création d'espaces de promotion « dans les murs » et « hors les murs » (E-tourisme et numérique, ...)

Promouvoir et commercialiser les activités et le territoire

- Créer des équipements et des outils de promotion - vente
- Participation à des salons, opérations d'informations, ...

Etendre et structurer l'organisation touristique

- Mutualisation et création de services touristiques, d'équipements d'accueils, ...



Vous avez une idée, un projet, contactez-nous !

Richard REY
Animateur du programme LEADER

20bis Grand Rue – 33 760 TARGON

05 56 23 95 17

leader@coeurentre2mers.com



UNION EUROPÉENNE



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROGRAMME LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales